

Reconnaissance et présomption de légitimité

Michel WIEVIORKA *

La nation, la république, l'identité : trois idées fortes dont l'articulation constituait le lieu symbolique où le rapport aux particularismes culturels était assujetti au "melting pot" de la citoyenneté nationale. Depuis au moins une vingtaine d'années, cette réalité se transforme et appelle de nouvelles réponses : il serait souhaitable de construire un espace politique, social et culturel, où les valeurs universelles déployées intègrent la reconnaissance et la légitimité des particularismes.

Cet article est la retranscription d'un échange organisé avec l'auteur à l'occasion de la sortie de son dernier livre "Commenter la France" (Ed. de l'Aube, 1997), au Forum FNAC de Grenoble, le 3 Avril 1997.

*Sociologue, CADIS, EHESS, Paris

De la nation

Dans le passé, l'idée de nation pouvait être associée à l'idée de modernité, à l'idée de progrès, et renvoyait ainsi à l'image d'un cadre symbolique et culturel, à l'intérieur duquel s'effectuent le changement, l'accès à tous ou à de plus en plus de gens à la santé, à l'éducation, au développement économique. Bref, l'idée de nation pouvait être positive. Elle avait aussi bien entendu une dimension négative, nationaliste. Mais ce que nous voyons depuis une vingtaine d'années, c'est que l'idée de nation dans ce qu'elle a de positif a de moins en moins d'espace politique et intellectuel tandis que les orientations nationalistes occupent de plus en plus l'espace politique et intellectuel, au point qu'aujourd'hui il est très difficile de contester au Front National le quasi-monopole qu'il a acquis sur l'idée de nation. Je ne dis pas que c'est impossible mais c'est très difficile.

(...)

La pénétration des produits culturels américains, l'affaiblissement de la place de la langue française dans le monde, ce genre de choses jouent aussi dans le sens du nationalisme. La construction européenne inquiète, par conséquent, elle peut être vécue comme une perte de souveraineté nationale et encourager, elle aussi, les réactions nationalistes.

De l'identité

Un deuxième phénomène en matière d'identité culturelle, est également très important, c'est la poussée dans l'espace public, de particularismes culturels qui étaient auparavant confinés à l'espace

privé, ou bien qui s'inventent et qui se construisent alors qu'ils n'existaient même pas, ou bien encore qui résultent de transformations de particularismes qui étaient plutôt sociaux. Je m'explique très vite et très sommairement. Depuis la fin des années 60, nous avons vu des mouvements régionalistes se recomposer, nous avons vu la question du genre se poser, les rapports hommes-femmes, l'homosexualité, nous avons vu certains porteurs de handicaps ou certaines victimes de graves maladies se mobiliser en disant "j'existe collectivement et ma déficience est aussi une différence culturelle, je veux pouvoir exister". Je dis certains, pas tous, et même ceux qui ne le disent pas nécessairement en permanence peuvent se sentir concernés par le discours qui dit, "je veux pouvoir exister dans ma différence et pas seulement dans mon handicap, mon problème, je veux qu'on s'occupe de moi, je veux pouvoir exister, me construire moi-même comme handicapé, et pas seulement comme un problème pour la société". Des choses comme on en entend je crois de plus en plus depuis cette époque.

Un deuxième grand phénomène est lié à la construction mythique ou réelle de communautés sur la base de problèmes liés à l'immigration. Je dis bien mythique ou réelle ou fantasmée, et réelle, comme vous voudrez, parce qu'il se dit beaucoup de choses fausses sur des communautés qui sont plutôt imaginaires et il se dit parfois par contre peu de choses sur des communautés plutôt plus réelles dans notre pays. Toujours est-il que depuis les années 80, l'immigration est perçue en termes culturels, d'identité, bien plus qu'en termes sociaux, de travail. Et elle-même se perçoit plus ou moins comme ça.

Je n'ai pas besoin d'insister sur le côté Islam, mais je voudrais juste dire ici qu'il y a beaucoup de fantasmes à propos des populations issues de l'immigration d'Afrique du Nord, parce que ces populations s'intègrent bien plus qu'on ne le croit, et que lorsqu'elles fonctionnent sur un mode un peu structuré communautairement, elle est bien moins violente que lorsqu'on la laisse se décomposer dans des banlieues où la drogue, les luttes, les violences émeutières et ce genre de choses ne sont pas le fait de jeunes musulmans mais bien plus souvent de jeunes pris dans la "désorganisation urbaine".

Je ne développe pas tout ceci mais j'insiste sur le fait que l'image du travailleur immigré a laissé la place à l'image de populations définies en termes culturels, plus ou moins naturalisés, c'est-à-dire soumises au racisme.

L'idée républicaine

Est-ce que cela affecte le modèle républicain ? Oui, cela l'affecte tout simplement parce que ce modèle s'est construit dans l'idée d'une correspondance très forte entre la république et la nation. L'horizon culturel en France, dans le passé, était pour l'essentiel un horizon dans lequel, en dehors de l'affirmation d'une identité nationale à laquelle tout le monde devait pouvoir accéder, et je rappelle que la France est un pays de droit du sol et non pas de droit du sang, en dehors donc de cet horizon, il n'y avait point d'espace pour des particularismes qui non seulement culturellement n'avaient pas de raisons normales d'exister, mais qui auraient posé un problème à la République. Pourquoi ? Parce que l'idée de République, c'est l'idée que l'on extrait les personnes qui sont susceptibles d'être définies par des particularismes culturels, pour les faire entrer dans le grand *melting pot* de la citoyenneté et de la nation. L'idée de République, en matière d'école, conduit à retirer l'enfant de sa famille, de son groupe social, de son patois, de sa région, bref de toutes sortes de particularismes qui sont pensés comme l'étouffant ou le limitant dans son existence, pour le faire entrer dans les valeurs universelles où il accèdera à un espace beaucoup plus large, comme individu li-

bre et ayant les mêmes droits que les autres.

Et donc l'idée républicaine, qui est une très belle idée, c'était cela. J'extrais des individus de leur particularisme, mais une fois que je les ai extraits et qu'ils sont dans l'espace public, ils ne sont rien d'autres que des individus. Citons Clermont Tonnerre pendant la Révolution Française à propos des Juifs, disant : "il faut donner aux Juifs tout comme individus, et rien comme nation". C'est cela l'idée républi-

un des aspects les plus fondamentaux de la crise de la République. Au lieu de dire quelque chose comme "l'école va mal, il y a des problèmes d'échec scolaire, l'école fabrique des inégalités", enfin d'en parler en termes plutôt sociaux, un certain nombre de personnes ont dit "l'école publique est menacée par cette mise en avant ostentatoire d'une religion par l'attribut culturel que constitue le foulard".

A partir de là, que devons-nous souhaiter en termes de philosophie politique, de politique même ? Que devons-nous souhaiter face à une telle évolution faite de la transformation de la question sociale et de celle de la question culturelle ? Je laisse de côté la question sociale car je ne suis pas vraiment compétent, il vaudrait mieux demander à des économistes de nous aider à réfléchir sur le problème du partage du travail, sur le problème de la lutte contre le chômage, ...



caine, et cela vaut pour toutes sortes de particularismes. Mais cela implique évidemment que l'idée de nation soit associée à l'idée de progrès, à l'idée d'émancipation, à l'idée de République. Or, j'ai dit tout à l'heure que l'idée de nation se rétractait sur sa face nationaliste, qui n'est pas spécialement facile à associer à l'idée de progrès, et que dans l'espace public, on voyait monter toutes sortes de particularismes, qui demandent à exister, à être reconnus. Parfois de façon réelle, parfois c'est le fantasme de ceux qui en parlent, peu importe. A partir de là, l'idée républicaine est affaiblie, et pour prendre un exemple très simple, l'affaire du foulard, ou plutôt les affaires du foulard, qui n'ont cessé de rebondir depuis 1989, illustrent bien ce fait que la culture est vécue comme étant

Du communautarisme

En revanche, je voudrais indiquer comment je pense qu'il faut poser la question de la différence culturelle. Je crois qu'il y a quatre réponses possibles aux sociétés comme la nôtre, face à toutes ces affirmations culturelles, toutes ces identités particulières que je viens d'évoquer. Quand je dis quatre réponses possibles, on peut les dessiner aussi bien en termes de système qu'en se situant du point de vue des acteurs concernés. La première réponse possible consiste à dire : vive le communautarisme, vive les communautés, après tout, dans l'empire ottoman, les gens ont bien su vivre dans le passé avec toutes sortes de communautés, l'essentiel est de fixer des règles minimum de partage du pouvoir. Mais nous savons tous très bien quels sont les deux dangers du communautarisme, les deux dangers principaux. Le plus grave, c'est qu'il s'oppose très vite aux valeurs universelles du droit et de la raison, en particulier pour les femmes.

Pourquoi est-ce que tant de personnes sont inquiètes par l'Islam ? Parce qu'elles y voient l'islamisme et derrière l'islamisme l'aliénation et la domination de la femme comme individu. Donc le

communautarisme est un danger pour les personnes comme sujets de l'intérieur de chaque communauté. En plus, le communautarisme est un danger parce qu'il ne permet pas la vie démocratique, et qu'il est facteur de chocs inter-communautaires. Quand les cultures s'affrontent, la violence, ou la purification ethnique, viennent très vite. Je crois qu'en France, personne ne défend sérieusement en démocrate le communautarisme.

Restent donc trois pistes à explorer. La première piste est remise à l'honneur depuis quelques temps de façon assez surprenante, c'est celle de l'assimilation. Il y a une vingtaine d'années, quand des gens qui n'étaient pas spécialement antisémites disaient "la seule réponse à la question juive c'est la dissolution des Juifs, c'est l'assimilation des Juifs", il y avait, dans les années 60 ou 70, des levées de boucliers pour dire que c'était de l'antisémitisme de parler ainsi. Aujourd'hui vous verrez des plumes très sérieuses défendre l'idée que l'assimilation, c'est-à-dire demander aux groupes ayant un particularisme culturel, quel qu'il soit, premièrement de le confiner dans la vie privée, et deuxièmement de le dissoudre le plus tôt possible. Cette idée est présente très sérieusement, surtout chez des gens qui ont la hantise du communautarisme et qui en rajoutent certainement sur les dangers du phénomène communautaire. Je citerais simplement le nom d'un intellectuel très respecté et respectable, qui défend cette idée explicitement, pour vous montrer qu'elle a pignon sur rue aujourd'hui : il s'agit d'Emmanuel Todd, et si vous lisez son livre "Le destin des immigrés", vous trouverez cette idée défendue de façon très argumentée. Je n'adhère pas à cette réponse pour des raisons que l'on peut discuter, mais essentiellement parce qu'elle est négatrice d'identités particulières qui sont souvent la seule ressource pour ceux qui en relèvent.

La deuxième réponse possible est celle que j'appellerai de la tolérance, c'est-à-dire l'idée que les particularismes non seulement peuvent exister dans la vie privée — vous pouvez faire ce que vous voulez en privé du point de vue de la culture, de la religion, des moeurs, ... — mais aussi dans l'espace public, dans la mesure où cela ne pose pas de problèmes, n'apporte pas de troubles à l'ordre public,

et ne déstructure pas la vie collective. C'est une idée beaucoup plus ouverte, et je dirais que c'est ainsi qu'en règle générale, la République a très largement fonctionné quand elle était une idée non contestée, non critique. C'est une idée très intéressante qui est défendue en particulier dans le monde des sciences sociales, par Dominique Schnapper par exemple. Elle défend l'idée de la tolérance. C'est une idée que je crois supérieure à celle de l'assimilation, parce qu'elle laisse de l'espace à la différence et aux particularismes culturels.

Elle présente à mes yeux une limite, c'est de subordonner le particularisme culturel à ce que le groupe dominant considérera comme acceptable ou non-acceptable du point de vue de l'ordre. Et par conséquent, elle dit à des groupes, et donc à des personnes relevant de ces groupes : "je vous tolère". Etre toléré, ce n'est quand même pas tout à fait satisfaisant car cela peut avoir un petit côté disqualifiant.

Le multiculturalisme

La troisième réponse possible à ces problèmes est celle que j'hésiterai à appeler multiculturaliste, parce que le mot en français est très disqualifié, mais que l'on pourrait presque appeler de la sorte à condition de préciser que cela n'a rien à voir avec le communautarisme. Je vais donc utiliser deux autres mots que j'emprunte au philosophe canadien Charles Taylor, qui parle de reconnaissance et de présomption. La réponse en terme de reconnaissance consiste à dire : chaque particularisme culturel peut demander à être reconnu y compris dans l'espace public. Cette demande de reconnaissance peut prendre un tour plus ou moins conflictuel car quand on demande quelque chose, si on est très minoritaire, on risque de se comporter en acteurs plutôt conflictuels. Mais Charles Taylor ajoute qu'il faut accorder une présomption de légitimité aux particularismes qui se présentent dans l'espace public, il ne faut pas pour autant les accepter tous tels quels. Présomption de légitimité, cela veut dire "discutons-en", essayons de voir dans quelle mesure ils sont ou ne sont pas acceptables.

Ce qui veut dire qu'il faut un espace où les valeurs universelles puissent se dé-

ployer, où les Droits de l'Homme puissent être absolument défendus et respectés, mais cette troisième position dit : il faut que la démocratie fonctionne de telle sorte que même un point de vue très minoritaire, lié à l'affirmation de tel ou tel groupe, qui se présente dans l'espace public, en matière culturelle, puisse être entendu et accepté. Pour paraphraser Tocqueville, que la démocratie ne soit pas seulement la tyrannie de la majorité, qu'elle soit aussi ouverture à des points de vue même très minoritaires. Alors c'est une posture que je propose, qui n'est pas une analyse scientifique mais qui prolonge cette posture, cette analyse que je fais et qui peut évidemment être aussi discutée.

L'analyse que je fais consiste à penser que nous aurons de plus en plus à nous poser ces questions de la reconnaissance et de la différence, qui associent le sujet individuel au sujet collectif éventuel qui se réclame de telle ou telle identité particulière. Nous aurons de plus en plus à nous poser ces questions, et non pas de moins en moins comme le pensent certains qui disent que nous sommes simplement dans un moment de crise de la République. Je crois que nous sommes dans une période historique où s'ouvre un espace qui ne fait que s'ébaucher et qui se serait peut-être ébauché beaucoup plus rapidement s'il n'y avait pas eu la crise économique. J'ai parlé des différences culturelles qui ont commencé à surgir en France comme dans d'autres pays à la fin des années 60 et au début des années 70, avant le milieu des années 70 qui est généralement daté comme étant la fin des Trente Glorieuses et le début des grandes difficultés économiques. Je pense que si nous n'avions pas toutes ces difficultés économiques, nous aurions encore plus de différences, et non pas moins de différences, et que notre avenir serait fait de cela. Le débat qui me semble important et sérieux est de savoir : est-ce que nous pouvons continuer à avancer, c'est ma position, en nous projetant vers l'avenir et en essayant de donner une place aux différences culturelles à l'intérieur de processus et de procédures de plus en plus démocratiques, ou bien est-ce que nous devons essayer de défendre ce modèle républicain sous ses formes tolérantes ou assimilationnistes, pour éviter le communautarisme. C'est pour moi le débat qui est posé dans la société française comme d'autres d'ailleurs.